

EMPREINTES

Le journal d'information de la communauté de communes



N°2, 2016

P3 Édito

P4 Aménagement du territoire

P7 Tourisme

P8 Enseignement musical

P9 Economie - Fibre

P10 Jeunesse et famille

P12 Évolution de l'intercommunalité

P14 Finances

P15 Voirie Assainissement

P16 Nous contacter

Découvrez la
Maison de l'Enfance & des Loisirs
Page 10

Vallée
de l'
Homme
Communauté de Communes



Ce 2^{ème} bulletin communautaire reflète et met en valeur les nombreuses actions que nous portons sur notre territoire. Nous commençons à cerner le profil de ce mandat amorcé en 2014 sur un territoire de 26 et bientôt 28 communes (avec Limeuil et Audrix en 2017). La loi NOTRe nous impose de nouvelles compétences pour lesquelles nous essayons de nous préparer au mieux.

Le contexte économique est compliqué (baisse des dotations et accroissement des charges) mais notre Communauté de Communes, grâce aux choix fiscaux pertinents du départ, est en bonne santé financière et peut faire face dans de bonnes conditions à ses nouveaux défis. Afin de stabiliser et d'aborder cet avenir immédiat de manière optimale, il nous a paru sage de ne pas suivre des propositions de schéma qui auraient consisté à agrandir le territoire actuel.

Les élus du conseil communautaire sont très actifs et impliqués dans de nombreuses commissions ou groupes de travail et je les en remercie. Nous nous efforçons toujours de trouver un équilibre entre la communauté de communes et les communes sur la répartition de leur rôle et de leur mission ; chacun intervient à son niveau de façon complémentaire ou interactive. Notre objectif principal demeure celui d'apporter une plus-value à ce beau territoire rural auquel nous sommes profondément attachés en développant des infrastructures et des services qui contribuent au bien-être de ses habitants.

Si nous devons résumer l'ensemble de nos actions, nous serions tentés de dire que nous souhaitons apporter une qualité de services à la hauteur des services urbains au sein d'un cadre de vie rural et paysager que beaucoup nous envient.

Philippe Lagarde
Président de la
Communauté de
Communes de la
Vallée de l'Homme



Grand Site

Organisation des 17^e Rencontres des Grands Sites de France

Les 1^{er} et 2 octobre 2015, le Grand Site Vallée Vézère a accueilli 240 personnes provenant de tous les Grands Sites de France. Elus, gestionnaires de site et autres partenaires se réunissent une fois par an depuis 17 ans. Cette année, le thème des rencontres a porté sur le « Paysage ». Conférences au Pôle International de la Pré-histoire, visites de terrain, et découvertes des spécialités périgourdines ont rythmé ces journées.

Les retours des participants ont été très positifs. La qualité de l'accueil et la beauté de notre territoire ont été largement félicités. Les acteurs locaux ont également témoigné de leur fierté à avoir accueilli cet événement sur leur territoire et se sont impliqués à diverses reprises.



Grand Site

Poursuite du Guichet unique

En 2015, 10 Guichets uniques ont été organisés et ont permis de recevoir 77 personnes afin de les conseiller sur leur projet de construction. Ils ont réuni l'Architecte des Bâtiments de France, un architecte conseils du CAUE, les services instructeurs de la DDT et les services urbanisme des communautés de communes concernées par le territoire du Grand Site.

En 2016, le Guichet unique se réunit une fois par mois et est accessible à tous sur rendez-vous, auprès de Carole Breton, chef de projet Grand Site Vallée de la Vézère.

Contact : carole.breton@pole-prehistoire.com,
05 53 06 06 47 (du mardi au jeudi).

Urbanisme

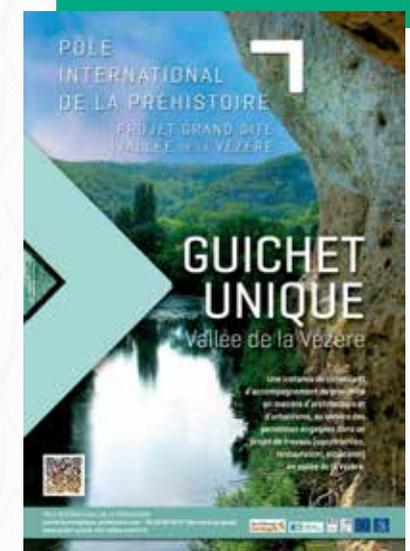
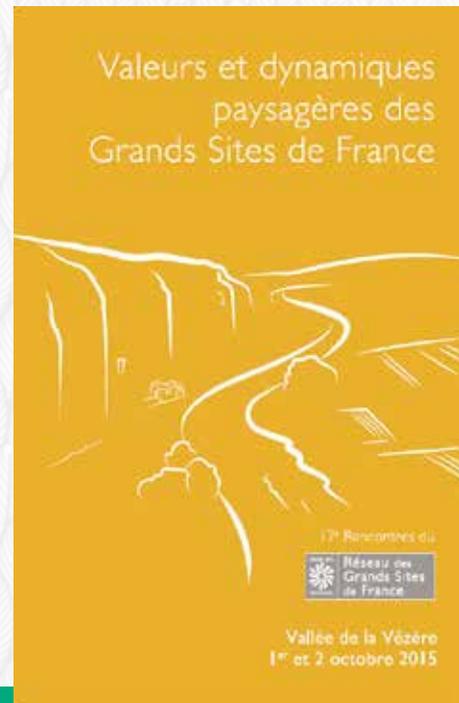
Un service commun d'instruction des demandes d'urbanisme

La loi ALUR de mars 2014 a modifié le système d'instruction des demandes d'urbanisme (permis de construire, autorisation de travaux, certificat d'urbanisme...). Jusque-là, soit la commune avait son propre service d'instruction, soit la Direction Départementale des Territoires (DDT, un service de l'Etat) pouvait le faire si la commune le souhaitait. A ce jour, ce n'est plus le cas, les communes doivent instruire. Les élus ont donc décidé de créer un service

commun d'instruction au sein de la Communauté de Communes qui fonctionne depuis le 1^{er} Juillet 2015. Toutes les communes sont adhérentes sauf St-Avit-de-Vialard qui adhèrera au 01/01/2017, Les Farges dont l'adhésion est prévue au 1^{er} semestre 2016 et Montignac qui a son propre service d'instruction depuis des années.

Cette mission vient en complémentarité de la compétence intercommunale de planification des documents d'urbanisme, ce qui permet de pouvoir mieux prendre en compte les difficultés et les problématiques d'instruction des permis de construire dans les documents d'urbanisme.

Pour les habitants du territoire désirant déposer une demande d'autorisation d'urbanisme, ce changement n'a aucun impact : la commune reste le lieu de dépôt de toutes les demandes, elle transmet ensuite le dossier à la CCVH. Le service est basé à Rouffignac-Saint-Cernin de Reilhac. Pour toute question, il est possible de le contacter par mail : urbanisme@cc-vh.fr



INVENTAIRE DES DONNÉES

Du relevé au travail en atelier

RELEVÉ DES TONALITÉS DES MATÉRIAUX : FAÇADE, MENUISERIE, FERRONNERIE



RECOLLEMENT EN ATELIER



CONTRETYPE D'ÉCHANTILLON (ou fait de reproduire les couleurs)



PALETTE GÉNÉRALE DE L'ENVIRONNEMENT

Couleur Vézère



Palette des tons pierre (sur faune)



Toit en ardoise



Palette végétale : mousses et lichens



Palette minérale : parois rocheuses



Protection

Réalisation d'un guide de coloration du bâti

Quatre guides de coloration du bâti ont été réalisés par un bureau d'études spécialisé, sur commande de plusieurs collectivités associées : la CC Vallée de l'Homme, la CC Sarlat Périgord Noir, la CC Vallée Dordogne et Forêt Bessède, et la commune de Condat-sur-Vézère. Ces guides constituent un outil pédagogique afin d'aider les habitants et professionnels dans le choix des couleurs pour leur projet de construction et concernent les constructions neuves, les maisons du XIX^e-XX^e siècles, les maisons traditionnelles, et les bâtiments d'activité.

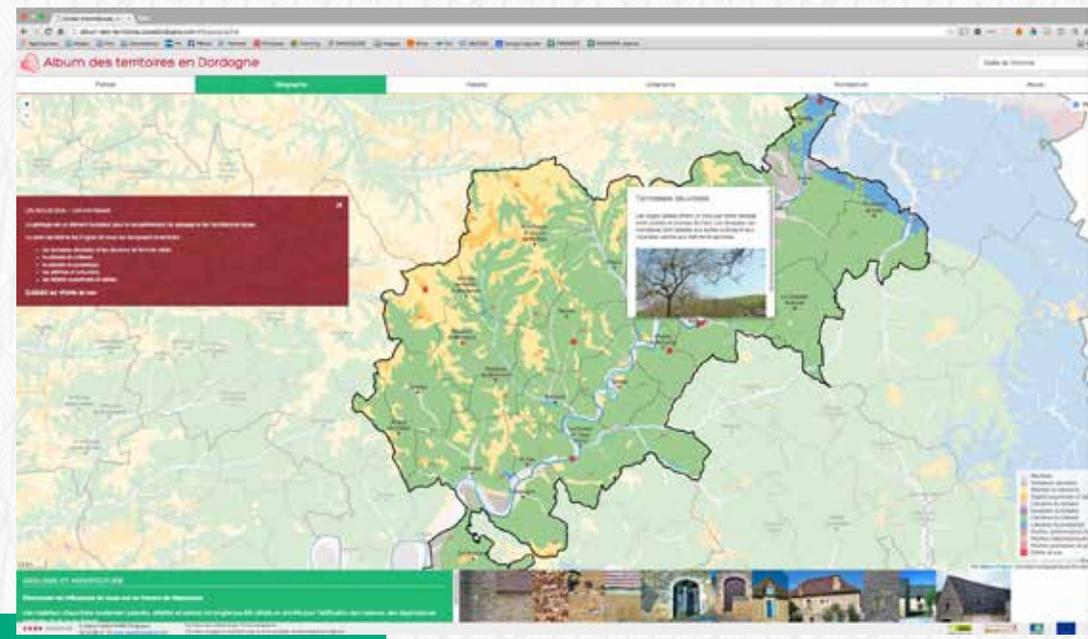
Ils seront distribués aux mairies, aux services instructeurs, au CAUE et autres partenaires. Ils seront également accompagnés de dix panneaux d'exposition et d'une matériauthèque visibles au Pôle International de la Préhistoire et susceptibles d'être mobilisés dans les communes (sur demande).

Enfin pour faciliter l'utilisation de cet outil et sa diffusion, une formation s'est tenue le 10 septembre 2015 réunissant un peu plus de 70 personnes (élus, secrétaires de mairie, architectes, constructeurs et maîtres d'œuvre exerçant sur le territoire).

Identité paysagère

L'album des territoires est en ligne

La Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement (CAUE) de la Dordogne a créé en partenariat avec la Communauté de Communes de la Vallée de l'Homme un nouvel outil de connaissance des territoires. Il regroupe des informations sur la géographie, la géologie, l'évolution de l'urbanisation ou encore les caractéristiques architecturales de la vallée. Cet outil numérique évolutif permet de découvrir les spécificités de la vallée pour des constructions intégrées ou des réhabilitations harmonieuses. Il vient compléter les Cahiers de Recommandations Architecturales et Paysagères conçus pour aider les habitants dans leurs choix de construction ou d'aménagement. Les versions papier de ces documents gratuits sont disponibles dans les mairies de la Communauté de Communes. L'album en ligne est sur le site du CAUE : <http://album-des-territoires.cauedordogne.com/>



Barrage d'Aubas

Une étude d'aménagement de la Vézère

La navigabilité de la Vézère entre Terrasson et Limeuil est rompue sur la commune d'Aubas par un barrage privé de production d'électricité. La communauté de communes en partenariat avec le syndicat mixte du bassin versant de la Vézère en Dordogne a commandité une étude de faisabilité de contournement du barrage. Il s'agit d'étudier la possibilité de créer un bras de rivière qui permettrait aux canoës de traverser Aubas sans avoir à descendre de leur embarcation. La création de toute pièce de ce bras offre aussi la possibilité de création de mouvements d'eau par différents obstacles artificiels pour le plus grand plaisir des kayakistes qui pourraient se vouer à leur sport. Cet aménagement donne par ailleurs la possibilité de créer un point de baignade tant demandé par les touristes. Le maître d'ouvrage des travaux reste cependant non défini.



Randonnée

660 km de chemins balisés

La communauté de communes est en charge du balisage et de l'entretien des chemins de randonnées inscrits au plan départemental. Il y a 660 km de sentiers fléchés avec des balises en bois recouvertes de capuchons jaunes ou verts. Vous pouvez trouver la carte des itinéraires à l'office de tourisme ou sur leur site internet www.lascaux-dordogne.com. Les traces GPS y sont en téléchargement libre.

Contact :

m-l.villesuzanne@cc-vh.fr



Espace VTT « Lascaux Vallée Dordogne »

Le label espace VTT-FFC validé

L'espace VTT-FFC «Lascaux vallée Dordogne» est constitué de 565 km de chemins balisés. Il a été conçu en partenariat avec la communauté de communes Pays de Felon et la Fédération Française de Cyclisme. 24 boucles sont classées par niveaux de difficultés : 4 boucles noires, 11 boucles rouges, 5 boucles bleues et 4 boucles vertes. Les points de départ principaux des circuits sont : Montignac, Saint-Léon sur Vézère, Le Bugue, les Eyzies, Rouffignac St Cernin, Salignac-Eyvigues, Carlux et Rouffiac de Carlux.

La carte des itinéraires est disponible à l'office de tourisme, mais aussi sur leur site internet tout comme sur celui de la communauté de communes. Il en est de même pour les traces gps.

L'inauguration a eu lieu le 25 avril 2015. Depuis son ouverture, l'office de tourisme enregistre de nombreuses demandes d'information. Ce type d'espace est le 3^{ème} en Dordogne, mais le premier pour sa surface.



Les Ateliers numériques

La révolution numérique est en marche !

Pour accompagner les professionnels du tourisme du territoire dans l'univers du web, les 2 animatrices numériques de l'Office de tourisme ont mis en place des ateliers numériques dès cet hiver. Ces séances de coaching sont une bonne opportunité pour appréhender les nouveaux outils et les nouvelles pratiques des internautes.

La Rencontre Tourisme

Le tourisme en mouvement !

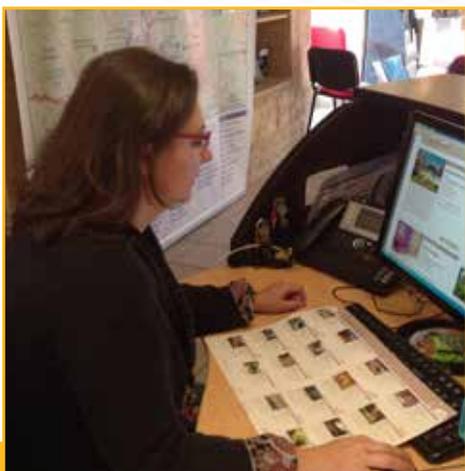
Le mardi 9 février 2016 l'office de tourisme a organisé au Pôle International de la Préhistoire leur 2^{ème} Rencontre Tourisme. Ce fut l'occasion pour les acteurs touristiques du territoire de prendre connaissance des actions et projets mais aussi des pratiques et tendances dans le monde du tourisme et bien sûr d'échanger.

Les éductours

On ne vend bien que ce que l'on connaît !

C'est pourquoi le 1^{er} jeudi du mois (d'octobre à avril) toute l'équipe de l'Office de tourisme est mobilisée pour découvrir le territoire.

C'est l'occasion pour les partenaires de l'Office de tourisme de leur présenter leur établissement et d'échanger avec eux. Au delà de la cohésion d'équipe nécessaire, ces journées sont précieuses car elles sont de vraies formations pour l'équipe sur l'offre du territoire.



La Marque NF Environnement

Pour un tourisme durable !

Au cœur d'une opération Grand Site de France qui vise le classement de la vallée de la Vézère et la labellisation UNESCO, l'Office de tourisme s'engage dans l'écolabel « NF environnement – sites de visite ».

Dans un premier temps l'idée est d'engager une démarche collective d'écolabellisation NF Environnement auprès des sites touristiques afin d'afficher l'engagement environnemental de la vallée auprès du public.

Dans un deuxième temps, il s'agit de construire un groupe d'acteurs de divers secteurs d'activité (sites touristiques, campings, hôtels, meublés, chambres d'hôtes, restaurants...) engagés et convaincus par les valeurs du tourisme durable.

La Marque Qualité Tourisme attribuée

La qualité moteur du développement !

En juin 2015, l'Office de tourisme s'est vu attribuer la marque Qualité Tourisme pour 3 ans après des mois de travail en interne pour répondre aux engagements du référentiel national. C'est la récompense d'une qualité de services délivrée par toute une équipe tout au long de l'année.



Appel à projet régional

Un partenariat à l'échelle de la vallée

La Communauté de communes de la Vallée de l'Homme et la Communauté de communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort sont lauréat de l'appel à projet régional «structuration touristique des territoires aquitains» sur la période 2015-2020. Ces deux territoires se sont unis pour améliorer l'organisation générale de la filière touristique. Il s'agit d'optimiser la qualité de l'accueil et la diffusion de l'information. Pour cela, les intercommunalités et les Offices de Tourisme respectifs, vont moderniser les structures d'accueil, permettre la professionnalisation des acteurs et adhérer à des démarches collectives de qualité, engager une stratégie numérique partagée et optimiser les moyens financiers des Offices de Tourisme.

Pour tous renseignements, contacter :

Caroline FILLAIRE : 05 53 50 96 36 - caroline@lascaux-dordogne.com

Toute l'information touristique est sur notre site internet :
www.lascaux-dordogne.com

Toute notre actualité au service des professionnels du territoire est sur :
<http://pro.lascaux-dordogne.com>

Conservatoire Départemental

de la Dordogne

La Musique pour tous

L'antenne du CRD (Conservatoire à Rayonnement Départemental) de la Dordogne se porte bien avec un effectif total pour la Vallée de L'Homme de 103 élèves. On en compte 23 sur le site du Bugue/Les Eyzies et 80 sur le site de Montignac. Elle est financée par Le Conseil Départemental, la CCVH et les familles.

En plus des cours hebdomadaires, les professeurs interviennent en milieu scolaire soit par l'intermédiaire des Interventions en Milieu Scolaire (IMS) ou soit en lien avec le service Enfance dans le cadre des TAP.

Cette année les IMS touchent une centaine d'enfants des écoles du Bugue, de Plazac, de St Amand de Coly, de St Léon sur Vézère et de la Chapelle Aubareil. Yannick Guédec en collaboration avec les professeurs des écoles, compose des chansons qui traitent de sujets autour de la citoyenneté. Chantées par les enfants et accompagnées par des musiciens du CRD, vous entendrez ces chansons sur le harcèlement à l'école, la différence, les « à priori » sur les choix des métiers (Homme/Femme), sur le raquette à l'école. Pour les plus jeunes une illustration du livre d'Elmer l'éléphant multicolore ouvrage sur la différence. Par l'intermédiaire de la musique qui dédramatise, les enfants abordent des problématiques sérieuses et importantes.

Quelques dates :

- **Samedi 21 mai** : Journée de la Culture à Montignac avec la participation des orchestres.
- **Vendredi 3 juin et mardi 7 juin** à 18h30 à l'auditorium du Conservatoire à Montignac : Concerts auditions. Cette année les élèves de fin de cycle 1 (3 à 4 ans de pratique) valideront une partie de la fin de leur cycle par un concert public. Places limitées à 70 personnes.
- **Mardi 21 juin** : Fête de la musique.
- Parcours musical au **château de Campagne** date à déterminer.
- **Et beaucoup d'autres** concerts ici et ailleurs sur le Département.

Concernant les Temps d'Activités Périscolaires, l'accent est mis sur la découverte des instruments. Le cor d'harmonie a été présenté à Rouffignac, Plazac et St Léon, les métallogones sur Le Bugue, St Chamassy.

Un projet de plus grande envergure a vu le jour à l'école élémentaire de Montignac avec la création d'un orchestre à cordes. Grâce au soutien financier de la Fondation « Agir » du Crédit Agricole, l'Association « les

Amis de l'école publique Langevin Wallon » a pu acheter 6 violoncelles, 6 violons et 3 altos. Ces instruments sont prêtés gratuitement à 15 élèves de CM1 qui apprennent ensemble encadrés par 2 professeurs spécialisés. Cette action accueille aussi les élèves instrumentistes du Conservatoire scolarisés à Montignac pour former un orchestre de 20 apprentis musiciens.

A la prochaine rentrée, le projet se poursuivra avec les CM1 et CM2.

Renseignements : **David Gourvat 06 83 09 21 28**
Responsable d'Antenne



L'association « Music'envie » des parents d'élèves du secteur « Vallée Vézère » du CRD Dordogne, dont fait partie la CCVH, a élu un nouveau bureau et aura son siège social sur le pôle de Montignac. Elle a pour objet de soutenir, de défendre, d'animer les projets (voyages, sorties) autour des pratiques collectives (orchestres) et des différents concerts.



Bientôt un site sur Montignac

Un télécentre ou espace de travail partagé va être aménagé courant 2016 au 3 avenue de Lascaux à Montignac par la communauté de communes.

L'idée est de permettre aux travailleurs indépendants de ne pas rester isolés chez eux et de pouvoir trouver, dans ce lieu et à travers le réseau des utilisateurs, un espace de socialisation comparable à une entreprise.

Il permet aussi aux entreprises éloignées ayant des salariés vivant sur le territoire de faire du télétravail dans un lieu identifié. Cette nouvelle forme de travail séduit de plus en plus les entreprises car, outre le fait qu'elle contribue à la diminution de l'émission de gaz à effet de serre, les études démontrent qu'elle permet de réduire l'absentéisme et le micro-absentéisme, d'améliorer la qualité de vie au travail et d'accroître la production en raison d'une élévation de la productivité et de l'affectation d'une partie des gains de temps de transport au bénéfice des tâches professionnelles.

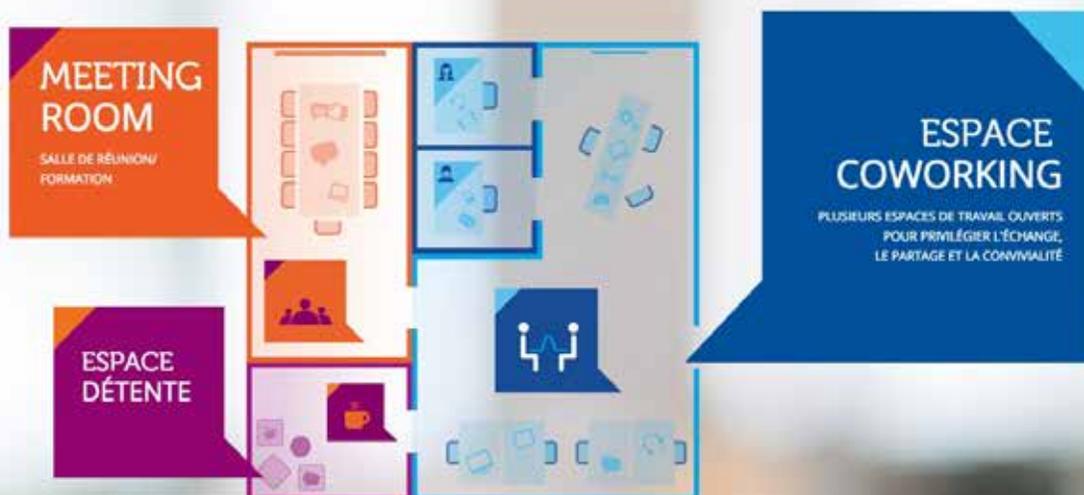
Les entreprises du territoire pourront aussi trouver dans un espace une salle de réunion avec un système de visioconférence qui parfois leur fait défaut.

Ce télécentre fera partie du réseau corner-cow qui vise à terme de regrouper 11 sites en Dordogne, <https://www.corner-cow.fr/>. Les travaux prévus vont permettre de requalifier un local à ce jour non utilisé. Il y aura 9 postes répartis entre un open-space modulable et deux bureaux, une salle de réunion pour 15 personnes et un espace détente.

Contact : m-l.villesuzanne@cc-vh.fr



PLAN TYPE D'UN CORNER



Syndicat Périgord Numérique

Vers un meilleur débit

Le plan Internet Haut Débit a enfin démarré en 2015 avec la mise en place du Syndicat Départemental « Périgord Numérique » et les premiers travaux de fibrage de NRA-ZO et de montée en débit. Notre Communauté de Communes s'est inscrite dans la démarche en adhérant au syndicat dont les objectifs sont d'assurer une augmentation des débits et de lutter contre la fracture numérique avec le mix technologique : Fibre Optique FTTH, la montée en débit, l'internet mobile et l'équipement satellitaire. 3 plans de 6 ans sont actés pour assurer une couverture totale en fibre Optique. Notre territoire est largement concerné sur le 1er plan de 6 ans (2016/2022) pour répondre aux besoins urgents des acteurs locaux notamment liés au tourisme. En 2016, les NRA ZO des Eyzies (Sireuil), de St Felix de Reilhac et de Mauzens Laloulie seront fibrés pour une montée en débit. Le NRAZO St Avit de Vialard et le PRM de Peyzac le Moustier seront équipés en fonction des crédits restants. Par ailleurs ORANGE a programmé le fibrage du NRA de Plazac pour une montée en débit sur le secteur.

FTTH : Fiber To The Home

NRA : Nœud de raccordement d'abonnés

ZO : zone d'ombre

PRM : Point de raccordement mutualisé

Contact de l' élu référent :

Henri Galinat, élu d'Aubas

Maison de l'enfance et de la jeunesse

Une ouverture depuis le 1^{er} septembre 2015

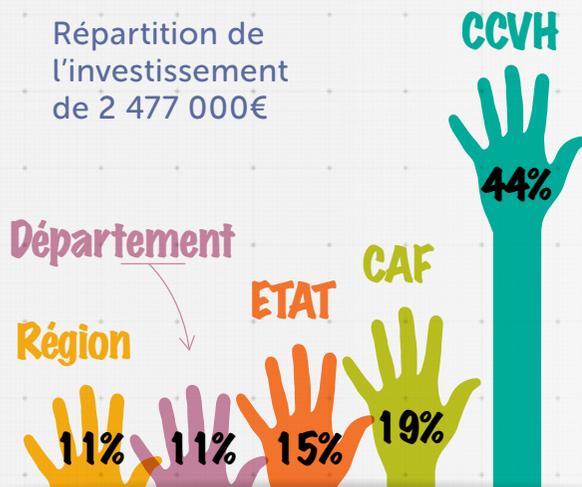
La maison de l'enfance et de la jeunesse est ouverte sur la commune de Montignac depuis le 1^{er} septembre 2015. Elle regroupe le multi-accueil (crèche collective) « les lutins » de 22 places, le relais d'assistantes maternelle du secteur, la ludothèque, le centre de loisirs les « p'tits loups » et celui des « cro-mignons ».

Ce bâtiment d'une surface total de 947 m² est venu remplacer un bâtiment vétuste et devenu inadapté à ses fonctions. Une aile est dédiée à la petite enfance avec le multi-accueil et le relais d'assistantes maternelles, l'autre est dédiée aux centres de loisirs et à la ludothèque. Les deux parties sont reliées par des couloirs intérieurs mais aussi par une cour. Les repas pris par les enfants dans le cadre du centre de loisirs sont servis à l'ALDASAM qui jouxte la maison de l'enfance. Les repas des enfants du multi-accueil sont eux confectionnés et servis dans la maison de l'enfance.

Le coût des travaux s'élève à 2 477 000€ HT. 1 376 560€ sont pris en charge par différents co-financeurs : l'Etat, la Région, le Département et la CAF. Le reste est à la charge de la CCVH.

Ludothèque

La prochaine Fête du Jeu annuelle organisée par la ludothèque de la maison de l'enfance de Montignac se tiendra le samedi 28 mai 2016 à Peyzac le Moustier.



Un service déployé sur tout le territoire

La Communauté de Communes Vallée de l'Homme, anime l'accueil éducatif de jeunes des huit accueils de loisirs, dont cinq sont confiés à des associations, et quatorze accueils périscolaires ainsi que l'ensemble des TAP « Temps d'Activités Périscolaires » qui se tient dans les écoles situées sur le territoire de la communauté de communes.

653 enfants ont été accueillis en 2015 au sein des accueils de loisirs, lors des vacances scolaires et les mercredis, autour de projets collectifs (séjours, camps, activité de pleine nature, le spectacle vivant, la connaissance du monde..etc)

1051 élèves ont fréquenté les accueils périscolaires du matin et du Soir ainsi que les nouveaux temps d'accueil induits par la réforme des rythmes scolaires. Les TAP sont mis en place dans toutes les écoles depuis la rentrée de septembre 2014. La CCVH, avec les communes, les équipes éducatives des écoles, le service animation et les représentants de parents s'est attachée à construire un projet où la découverte, la connaissance et la diversité des actions soient au cœur de cette opération. Tout au long de l'année les enfants se sont initiés au développement durable, à l'éveil musical et instrumental, à l'art lyrique, aux activités de balles et de ballons, aux sports d'adresse, aux activités manuelles, à des activités de détente et de concentration, à la prévention routière, à l'image animée, à la poésie, l'anglais....

Cette diversité d'activité est menée par plus de 100 intervenants, issus du tissu associatif local, des agents de la collectivité et de la richesse des entrepreneurs locaux, qui s'attachent à faire que ce temps soit un moment collectif de détente et de découverte.

Contact :

Nathalie PIVOST, n.pivost@cc-vh.fr

Rosita SEPART, r.separt@cc-vh.fr



Un réseau actif

Le Relais Assistantes Maternelles (RAM) est un service de proximité proposant de l'information et des temps d'animation. Il accueille les parents (ou futurs parents), les jeunes enfants, et les assistantes maternelles (en activité ou futures agréées).

Le RAM est animé par une éducatrice de jeunes enfants. Elle met en place des ateliers éducatifs itinérants qui sont des temps de rencontre et d'échanges professionnels pour les assistantes maternelles ; ainsi que des temps d'éveil, de découverte et de socialisation pour les enfants.

Le service propose un accompagnement aux parents pour obtenir notamment des informations sur les modes d'accueil du secteur, les listes de personnes agréées, les aides auxquelles ils peuvent prétendre, leurs démarches administratives en tant que particulier employeur.

Il accompagne également les assistantes maternelles dans leur profession (informations sur leur statut, leurs droits et obligations, les relations avec le parent employeur, la formation, etc...).

Le RAM participe ainsi à l'amélioration de la qualité d'accueil individuel des jeunes enfants.

Les utilisateurs bénéficient gratuitement de ces prestations. Le financement du service est assuré par la CAF, les collectivités territoriales et le conseil départemental.

Il existe 2 relais assistantes maternelles sur le secteur de la CCVH :

- Le RAM « Les p'ti d'Hommes » dont le siège administratif est situé à la maison de l'enfance, chemin de Gouny, à Montignac.

Contact :

Géraldine Kléber, 06 86 52 46 71, ram.lesptidhommes@orange.fr

- Le RAM du Sarladais dont le siège administratif est situé 91 avenue de Selves à Sarlat.

Contact : ramdusarladais@sarlat.fr

Brigitte Anstett-Lemboub, 06 87 98 22 56

Laurène Leroy, 06 30 70 09 81



Evolution de l'intercommunalité

Après la fusion intervenue en 2014 et la mise à niveau des compétences et de la fiscalité, les élus jugeaient nécessaire de faire une pause aussi bien en termes de périmètre que de prise de compétences nouvelles.

Une pause de courte durée, en effet, la loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (Loi NOTRe) apporte des évolutions pour l'intercommunalité : évolution des périmètres et évolution des compétences exercées à l'échelle intercommunale.

Périmètre

La Vallée de l'Homme devrait s'agrandir au 1^{er} janvier 2017

La CCVH a d'ores et déjà atteint le nouveau seuil de population fixé par la Loi NOTRe à 15 000 habitants. Cependant le nouveau schéma départemental de coopération intercommunale prend en compte la demande de deux communes limitrophes qui depuis plusieurs mois demandaient leur adhésion à notre communauté de communes. La CCVH a approuvé le principe d'élargissement du périmètre intercommunal aux communes de Limeuil et d'Audrix compte tenu de la réelle cohérence territoriale : les deux communes appartiennent au bassin de vie du Bugue, les politiques de l'enfance sont étroitement liées, elles sont engagées avec la CCVH dans l'Opération Grand Site Vallée de la Vézère et leur identité touristique est liée à la Vallée de la Vézère.

A compter du 1^{er} janvier 2017, la CCVH comptera 15 632 habitants sur 28 communes



Evolutions statutaires

La loi NOTRe

La loi prévoit de confier à l'échelon intercommunal de nouvelles compétences, pour la CCVH les évolutions suivantes sont annoncées :

- 2017** Création et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- 2017** Développement économique, jusque là les zones d'activités économiques d'intérêt communautaire étaient gérées par la CCVH, dans l'avenir toutes les zones d'activités économiques devront être transférées
- 2018** Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
- 2020** Eau et assainissement collectif



Action sociale

Vers un Comité Intercommunal d'Action Sociale à l'échelle de la CCVH

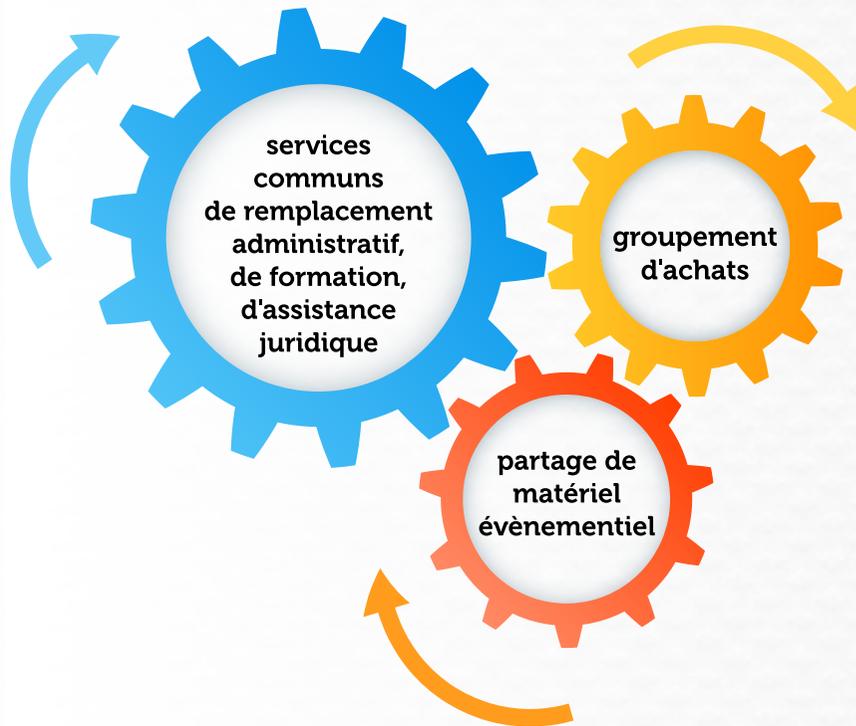
Avec l'adhésion d'Audrix à la CCVH, il y a identité entre le périmètre d'action du CIAS du Bugue et la communauté de communes. Du côté de Montignacois, avec le retrait de la commune d'Auriac du Périgord du CIAS de Montignac, il y a également identité de périmètre. Le schéma départemental de coopération intercommunale, constate ce nouvel équilibre territorial et préconise qu'en application de la loi, l'action sociale soit portée à l'échelle de la CCVH par un Comité Intercommunal d'Action Sociale fusionné.

Le conseil communautaire travaille dès à présent avec les dirigeants des deux CIAS à la fusion de ces établissements et à leur intégration à la communauté de communes. Cela nécessite une harmonisation des pratiques, des études financières approfondies, une concertation avec l'ensemble des acteurs pour cette évolution qui doit être effective au 1^{er} janvier 2017.

Schéma de mutualisation

La CCVH s'engage

Prévu par la loi de réforme des collectivités territoriales de 2010, le schéma de mutualisation vise une meilleure organisation des services. La CCVH a travaillé tout au long de l'année en concertation avec les communes pour la mise en place d'un schéma de mutualisation entre ses services et ceux des communes.



De nombreuses collaborations existent déjà pour notamment rationaliser la gestion des services, il s'agit d'aller plus loin par la mise en place d'achats groupés, le partage de certains biens ou la mise en commun d'ingénierie pour une optimisation des coûts.

Les objectifs des élus sont de maintenir et améliorer la qualité des services en optimisant les coûts, renforcer la cohérence des politiques publiques et rendre plus lisible l'action intercommunale.

Siège social

De nouveaux locaux pour 2017

Actuellement les services administratifs de la communauté de communes sont éclatés entre les Eyzies (50 m² à l'étage de la mairie) et Montignac dans des locaux inadaptés.



Les élus souhaitent regrouper l'ensemble des agents administratifs pour une meilleure efficacité du service public.

Un projet de construction d'un siège administratif est en cours au 28 avenue de la Forge aux Eyzies.

Charles Widmann, architecte DPLG, maître d'œuvre de l'opération, travaille sur la conception en concertation avec les élus et les équipes pour un démarrage des travaux au second semestre 2016.

S'inscrivant dans la démarche environnementale de la communauté de communes vallée de l'Homme, le projet se veut exemplaire en matière de consommation énergétique : isolation optimale, système de chauffage par aérothermie, ventilation naturelle.

Les 300 m² nécessaires prendront la forme d'un bâtiment contemporain. Le choix des matériaux et des coloris seront guidés par la volonté d'une bonne intégration dans l'environnement de cette construction résolument moderne.

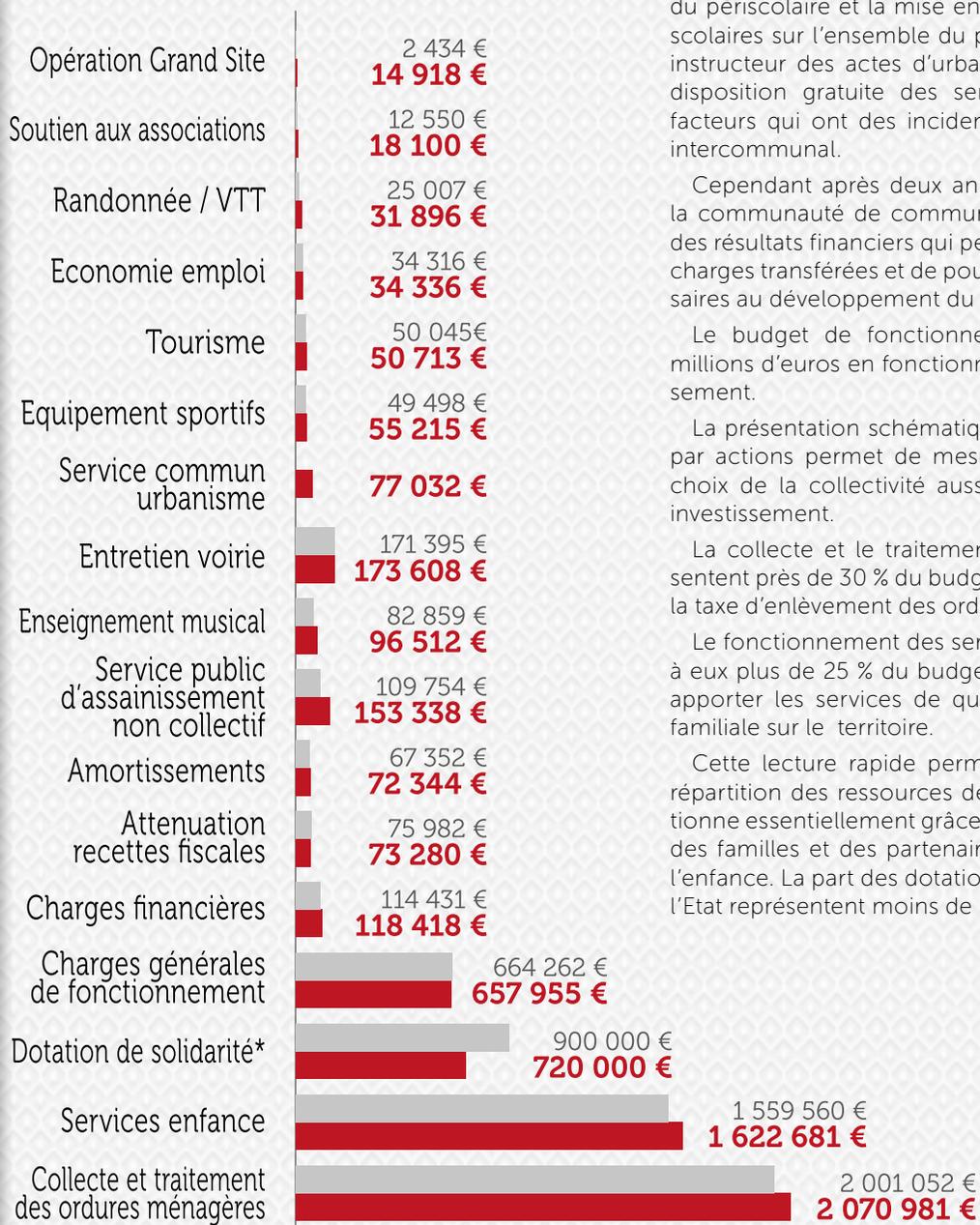
Le traitement paysager des lieux participera aussi largement à favoriser l'insertion de ce nouveau bâtiment public.

Les élus souhaitent démontrer que même dans un site sensible et protégé comme celui des Eyzies, les innovations environnementales et architecturales ont toute leur place.

Dépense de fonctionnement

■ année 2014 ■ année 2015

*Dotation de solidarité dégressive : recettes fiscales reversées aux communes de la partie du territoire qui a subi une hausse de fiscalité en 2014.



Finances

Point sur le budget de fonctionnement de la CCVH

Le choix fiscal qui a été fait en 2014 au moment de la fusion a permis d'assurer le fonctionnement des actions engagées dans le cadre de l'harmonisation des compétences. La gestion du périscolaire et la mise en place de la réforme des rythmes scolaires sur l'ensemble du périmètre, la création d'un service instructeur des actes d'urbanisme suite à la fin de la mise à disposition gratuite des services de l'Etat, sont autant de facteurs qui ont des incidences conséquentes sur le budget intercommunal.

Cependant après deux années pleines de fonctionnement, la communauté de communes de la vallée l'Homme affiche des résultats financiers qui permettent à la fois de supporter les charges transférées et de poursuivre les investissements nécessaires au développement du territoire.

Le budget de fonctionnement en 2015 approche les 6 millions d'euros en fonctionnement et 2,5 millions en investissement.

La présentation schématique de la répartition des dépenses par actions permet de mesurer la charge des actions et les choix de la collectivité aussi bien en fonctionnement qu'en investissement.

La collecte et le traitement des ordures ménagères représentent près de 30 % du budget, cette dépense est couverte par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Le fonctionnement des services à l'enfance absorbent quant à eux plus de 25 % du budget, un choix de la collectivité pour apporter les services de qualité nécessaires à la dynamique familiale sur le territoire.

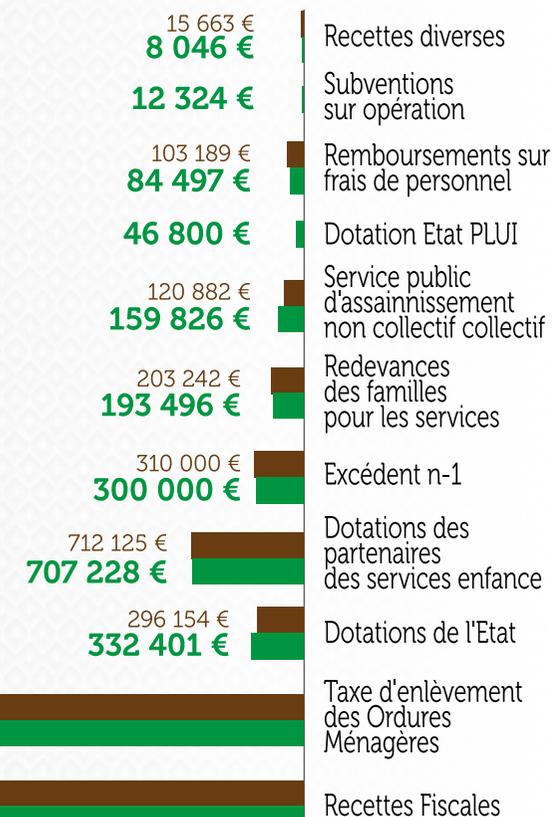
Cette lecture rapide permet également de comprendre la répartition des ressources de l'établissement public qui fonctionne essentiellement grâce aux recettes fiscales, participation des familles et des partenaires (CAF, MSA...) sur les services à l'enfance. La part des dotations directes de fonctionnement de l'Etat représentent moins de 5 % du budget global.

Résultat 2015 de la section de fonctionnement du budget principal de la CCVH :

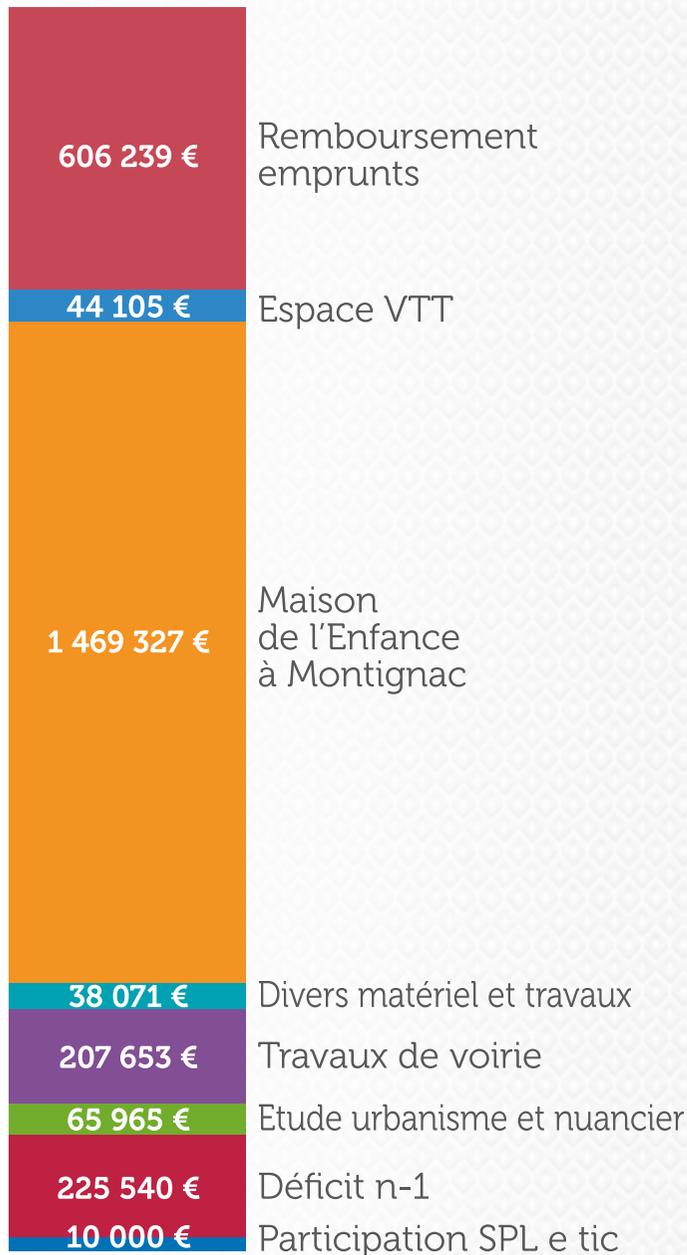
Dépenses de fonctionnement	5 887 989 €
Recettes de fonctionnement	6 752 102 €
Excédent de clôture	864 113 €

Recettes de fonctionnement

■ année 2014 ■ année 2015



Les investissements réalisés en 2015 :



Voirie

Toujours des travaux

La communauté de communes investit tous les ans pour entretenir son réseau routier. En 2015, elle a procédé à la réfection de la VIC n°1 sur les communes de St-Avit de Vialard et du Bugue.

Des travaux de préparation du type curage de fossés, mise en place de bordures, poutres de rives, dérasement d'accotements et mise en place de buses ont été fait sur plusieurs voies. Les communes concernées sont St Chamassy, Aubas et St Amand de Coly. Ces travaux sont réalisés un an avant la réfection de la chaussée. Cela permet, grâce à la remise en circulation de la chaussée, de favoriser le tassement des terrassements réalisés. L'entretien courant a également été réalisé sur l'ensemble des voies. Un aqueduc sur la commune de Plazac a fait l'objet d'une réfection et des aménagements de sécurité ont été réalisés sur les communes de Plazac et de St Amand de Coly.

Le montant des travaux et fournitures pour l'entretien et le renouvellement du réseau routier en 2015 s'est élevé à 350 000€. Une enveloppe similaire voire supérieure est prévue pour 2016.

SPANC

Rappel sur l'entretien des dispositifs d'assainissement non collectif

Afin de garantir la pérennité d'une filière d'assainissement autonome il est impératif d'assurer un entretien régulier des différents ouvrages de prétraitement. L'entretien de ces ouvrages permet de prévenir le colmatage des organes de prétraitement, des canalisations ou pire du système de traitement, il est donc indispensable.

Il est rappelé que les vidanges doivent être réalisées par un professionnel agréé par le représentant de l'Etat (liste disponible sur le site internet de la communauté de communes).



Equipement à entretenir	Fréquence d'entretien
Fosse toutes eaux ou fosse septique	Vidange si la hauteur de boue est > à 50 % de la hauteur utile de la fosse.
Bac dégraisseur	Nettoyer 2 à 4 fois par an.
Préfiltre intégré à la fosse	Nettoyer 2 à 4 fois par an.
Préfiltre indépendant	Nettoyer 1 fois par an.
Pour les dispositifs de prétraitement soumis à agrément ministériel	Se référer au guide d'utilisation du fabricant.

Aubas | Campagne | Fanlac | Fleurac
Journiac | La Chapelle Aubareil | Le Bugue
Les Eyzies de Tayac-Sireuil | Les Farges
Manaurie | Mauzens-Miremont
Montignac | Peyzac-Le Moustier

Vallée de l' Homme

Communauté de Communes

Plazac | Rouffignac Saint-Cernin de Reilhac
Saint-Amand de Coly | Saint-Avit de Vialard
Saint-Chamassy | Saint-Cirq
Saint-Félix de Reillac et Mortemart
Saint-Léon sur Vézère | Savignac de Miremont
Sergeac | Thonac | Tursac | Valojoux

email : contact@cc-vh.fr | site internet : www.cc-valleedelhomme.fr

Siège Social

Place de la Mairie
24620 Les Eyzies de Tayac
05 53 45 43 91

Antenne de Montignac

3, avenue de Lascaux
24290 Montignac
05 53 51 70 70

Antenne de Rouffignac (service Urbanisme)

Mairie (2^{ème} étage)
24580 Rouffignac
Saint-Cernin de Reilhac
05 53 02 50 20
urbanisme@cc-vh.fr

DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES :
Ardeoin Bouchekif, a.bouchekif@cc-vh.fr

DIRECTRICE ADJOINTE :
Anne Peyre, a.peyre@cc-vh.fr

CHARGÉE DE PROJETS :
Marie-Laure Villesuzanne,
m-lvillesuzanne@cc-vh.fr

CHARGÉ DES AFFAIRES JURIDIQUES
ET SUIVI DE PROJETS :
Daouda Coundoul, d.coundoul@cc-vh.fr

PAIE ET RESSOURCES HUMAINES :
Sylvie Maluret, s.maluret@cc-vh.fr

COMPTABLE ET RELATION FOURNISSEUR :
Catherine Favrat, c.favrat@cc-vh.fr

SECRÉTAIRE :
Mélina Meekel, m.meekel@cc-vh.fr

DIRECTRICE ÉDUCATIVE DES ACCUEILS DE LOISIRS
ET RESPONSABLE DE L'ACCUEIL DE LOISIRS «LES
MASCOTTES» :
Rosita Sépart, r.separt@cc-vh.fr

RESPONSABLE DES ACCUEILS DE LOISIRS
DU BUGUE ET DE ROUFFIGNAC :
Nathalie Pivost, n.pivost@cc-vh.fr

RESPONSABLE DU CENTRE DE LOISIRS
« LES P'TITS LOUPS » :
Nadia Boudraa, n.boudraa@cc-vh.fr

DIRECTRICE DES CRÈCHES
«LES LOUPIOTS» & «LES LUTINS» :
Coralie Laval, c.laval@cc-vh.fr

DIRECTRICE DE LA CRÈCHE « LA SOURIS JAUNE » :
Florence Baert, f.baert@cc-vh.fr

RESPONSABLE DU RELAIS D'ASSISTANTES
MATERNELLES « LES P'TI D'HOMMES » :
Géraldine Kleber :
ram.lesptidhommes@orange.fr

LUDOTHÉCAIRE :
Mireille Bagnaud, m.bagnaud@cc-vh.fr

TECHNICIENS SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIF (SPANC) :

Caroline Guilloteau,
c.guilloteau@cc-vh.fr, Montignac
Morgan Laval,
m.laval@cc-vh.fr, Montignac
Guillaume Marcel,
g.marcel@cc-vh.fr, Les Eyzies

TECHNICIEN SPANC ET VOIRIE :
Arnaud Soulette, a.soulette@cc-vh.fr

RESPONSABLE DU SERVICE URBANISME :
Pierre Boulanger, p.boulanger@cc-vh.fr

INSTRUCTRICES ADS
Sonia Goudour, s.goudour@cc-vh.fr
Emilie Dalbavie, e.dalbavie@cc-vh.fr



Imprimé sur du papier recyclé 170g cyclus offset.